BULLETIN MUNICIPAL

SAINT VRAN

BULLETIN 2026/11



SDE 22 :
Syndicat Départemental d'Énergie

FESTIVITÉS :
Festi'vran
Fête de la rentrée

JOURNÉE MÉMOIRE :
Commémoration du 8 novembre
Projection du film
« Paul Houée, l'éveilleur »

CADRE DE VIE :
Rencontre avec le service
environnement de LCBC

JEUNESSE :
Liam Josselin défile
sur les Champs Élysée

UNE ÉDITION RÉALISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT VRAN / CÔTES D'ARMOR



LE MOT DU MAIRE

L'automne est arrivé. C'est une période où chacun reprend ses habitudes, ses activités.
Les écoliers ont retrouvé le chemin de leurs écoles : une étape importante pour chacun d'eux, qu'il s'agisse d'une première rentrée en maternelle, d'un passage dans une nouvelle classe ou de la découverte de nouveaux horizons pour les plus grands. Je leur souhaite une année riche en découvertes, en apprentissages et en réussites.
Il me semble important de rappeler que les parents qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants, ont un rôle irremplaçable. La commune a aussi sa place : celle d'un partenaire attentif qui crée les conditions pour que les enfants s'épanouissent. Nos équipements communaux accompagnent les familles : l'école bien entendu, qui est sans cesse améliorée, l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, le transport scolaire, sans oublier la bibliothèque avec des espaces pensés pour l'éveil, la découverte, les rencontres avec les bénévoles. Ensemble, faisons vivre notre commune.
Ces jours–ci, les températures baissent et les premières pluies d'automne ont enfin fait leur apparition. Pourtant sur notre territoire, une réalité persiste : nous sommes toujours en crise sécheresse. 75% de notre eau potable bretonne provient des eaux de surface, rivières, barrages, plans d'eau. Ces réserves, directement exposées aux caprices du climat, sont particulièrement vulnérables. Même après la pluie, l'équilibre est fragile, les sols asséchés mettent du temps à absorber l'eau. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer, les gestes du quotidien aussi simples soient-ils, préservent nos ressources.
Les élus, les habitants, les associations font la richesse de la vie communale au travers de diverses initiatives, chacun peut ainsi se réunir autour de projets, de passions et de moments de convivialité. Qu'il s'agisse de pratiquer une activité sportive, culturelle, un loisir ou simplement de se retrouver. Petits ou grands peuvent trouver leur place dans la vie de Saint Vran.
Cette dynamique va se poursuivre cet automne. Le dimanche 8 novembre , journée de mémoire pour transmettre notre histoire, créera de nouvelles occasions de nous rencontrer. Je vous invite à découvrir le détail de cette journée dans ce nouveau numéro de notre bulletin communal.
Bonne lecture, prenez soin de vous, soyez attentifs à vos proches et à votre environnement.
Avec toute mon implication et celle de l'équipe municipale.

Evelyne Gaspaillard
MAIRE

SDE 22
Comment l'électricité arrive chez vous ?

Le SDE22, un acteur méconnu mais essentiel pour votre électricité.

Vous recevez chaque mois votre facture d'électricité d'EDF, Engie ou un autre fournisseur. Vous voyez parfois des techniciens Enedis intervenir sur les poteaux et les compteurs. Mais connaissez-vous le SDE22, le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ? C'est pourtant lui qui, en coulisses, est le véritable propriétaire du réseau électrique qui dessert Saint Vran.

Le SDE22 est un syndicat mixte qui regroupe l'ensemble des communes des Côtes-d'Armor, dont la nôtre. Concrètement, c'est une structure publique que les communes ont créée pour mutualiser leurs moyens sur les questions d'énergie, plutôt que d'agir chacune isolément. Une petite commune comme Saint Vran, seule, aurait très peu de poids face aux grands opérateurs nationaux. Regroupées au sein du SDE22, les 300 et quelques communes du département parlent d'une seule voix et disposent d'une réelle capacité d'expertise et de négociation.

À quoi sert-il ?

Le rôle du SDE22 est souvent mal compris, car il se situe en amont de ce que voit l'usager.
Propriétaire du réseau, le SDE22 possède les lignes électriques, les poteaux et une partie des transformateurs présents sur le territoire de la commune. Ce n'est ni EDF ni Enedis qui en sont propriétaires.
Autorité organisatrice, à ce titre, c'est lui qui confie à Enedis, par un contrat de concession, la mission d'exploiter et d'entretenir ce réseau au quotidien. Le SDE22 contrôle ensuite la qualité de ce service et peut exiger des améliorations.
Investisseur pour les zones rurales, il finance l'enfouissement des lignes, le renforcement des réseaux fragiles, la sécurisation contre les tempêtes, en particulier dans les secteurs ruraux souvent moins prioritaires pour les grands opérateurs.
Dans de nombreuses communes, le SDE22 accompagne ou prend en charge la gestion de l'éclairage public, avec un objectif de sobriété énergétique.
Transition énergétique : il soutient le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et accompagne les projets d'énergies renouvelables portés par les communes.

Quelle différence avec EDF ou Enedis ?

C'est ici que la confusion est la plus fréquente. EDF (ou un autre fournisseur comme Engie, TotalEnergies...) est celui qui «vend» l'électricité que vous consommez. C'est lui qui apparaît sur votre facture. Vous pouvez en changer librement.
Enedis est le gestionnaire technique du réseau : c'est lui qui relève les compteurs, répare les pannes et raccorde les nouveaux logements.
Mais Enedis n'est pas propriétaire du réseau : il agit sur délégation du SDE22, dans le cadre d'un contrat de concession.
Le SDE22, lui, ne vend pas d'électricité et n'intervient pas directement sur les pannes. Il est le propriétaire public du réseau et le garant, au nom des communes, que ce réseau

est entretenu, modernisé et adapté aux besoins du territoire, y compris dans les zones les moins densément peuplées où les grands groupes investiraient moins spontanément.

En résumé : EDF vous facture l'énergie, Enedis fait circuler le courant jusqu'à chez vous, et le SDE22 est le propriétaire public qui veille, avec les autres communes du département, à ce que le réseau reste fiable et évolue dans l'intérêt des habitants.

Ce que cela change concrètement pour vous ?

Pour un habitant de Saint Vran, le SDE22 est le bon interlocuteur pour:
- **signaler** un problème récurrent de qualité de réseau (coupures fréquentes, tension instable) qui relève d'un investissement structurel ;
- suivre les projets d'enfouissement de lignes ou de sécurisation prévus sur la commune ;
- s'informer sur les aides ou accompagnements liés aux bornes de recharge électrique ou aux énergies renouvelables.

La mairie reste votre premier point de contact : c'est elle qui, en lien avec le SDE22, porte les projets locaux concernant le réseau électrique et l'éclairage public.







La commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu le 8 novembre

Le 11 novembre tout le pays commémore l'armistice de 1918, mettant fin à la Première Guerre mondiale. Cette journée rend hommage aux soldats morts pour la France et aux victimes des conflits. Les bleuets de France, symbole de solidarité, sont portés en signe de souvenir. Cette date est un symbole de paix et de reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

L'EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES OUVRIRA SES PORTES LE 8 NOVEMBRE À 10H00
À LA SALLE POLYVALENTE



2026 - différentes étapes de la restauration du canon





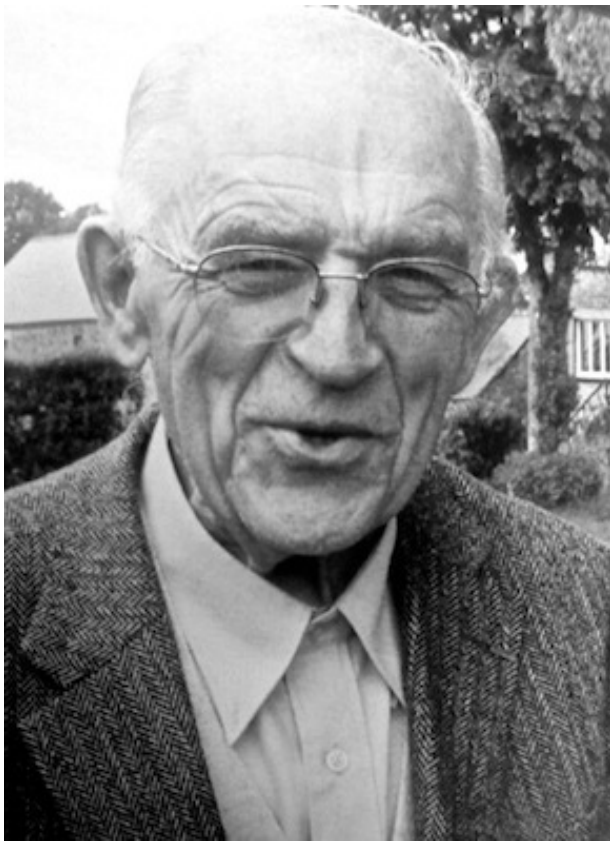


6

Mois du film documentaire
Paul Houée « l'éveilleur »

Projection-débat en présence de Jean-Yves Dagnet réalisateur : « Paul Houée, un éveilleur de territoire »

Dans le cadre du mois du film documentaire



En 1965 naissait, autour de Paul Houée, le Comité d'Expansion du Mené : une expérience pionnière de développement local et de coopération entre les communes du Centre Bretagne. Originaire de Saint-Gilles-du-Mené et fils d'agriculteurs, Paul Houée — sociologue, maire, prêtre et grand voyageur — a été de ceux qui savent autant penser l'action que la conduire : un « disou » et un « faisou », comme on dit ici. Sa réflexion sur le développement des territoires ruraux fait aujourd'hui référence bien au-delà du Mené.

Depuis 2017, le cinéaste Jean-Yves Dagnet travaille à un film documentaire consacré à son parcours, nourri d'images d'archives et de témoignages, anciens et récents, d'acteurs du développement local. À travers ce portrait, le film interroge les fondamentaux du développement local et de la participation citoyenne — des questions toujours vives pour qui s'intéresse à l'avenir de nos territoires.

« Raconte-nous d'où tu viens, tu nous aideras à mieux comprendre où on va », avaient un jour demandé des jeunes du Mené à Paul Houée. C'est tout l'esprit de ce film.

Le documentaire est sorti à l'automne 2025, pour le soixantième anniversaire du Comité d'Expansion du Mené. Saint-Vran a choisi ce film pour sa projection annuelle dans le cadre du mois du film documentaire. Ce rendez-vous avec l'histoire locale trouve naturellement sa place aux côtés de la journée de mémoire organisée le 8 novembre — deux occasions de se retrouver autour de notre histoire commune, pour mieux construire l'avenir ensemble.

LE 8 NOVEMBRE 2026
PROJECTION À 15H30
SALLE POLYVALENTE

Hommage à Denis Rocaboy
L'animateur de l'ODCM nous a quitté



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Denis Rocaboy, survenu à l'âge de 66 ans. Pendant plus de trente ans, Denis a été l'animateur de l'Office de Développement Culturel du Mené, aux côtés de son président Serge Hamon, contribuant ainsi de façon décisive à l'essor culturel de notre territoire.

Profondément attaché à notre secteur, Denis intervenait aussi bien dans la construction de dossiers que dans la mise en place pratique des événements, apportant une aide précieuse à toutes les associations locales. Il accompagnait notamment la rédaction des demandes de subventions, y compris auprès de l'Europe, permettant ainsi le développement d'une offre culturelle riche et variée, entre arts visuels, cinéma, musique, patrimoine et bien d'autres domaines. Denis était un homme d'une grande générosité, toujours disponible. Nombreux sont ceux qui se souviennent avoir pu le joindre dès sept heures le matin à son bureau, déjà prêt à répondre à toutes les questions. Discret, il avait toutefois une petite touche personnelle reconnaissable entre toutes, ses fameux pantalons rouges.

Grand sportif, Denis était aussi un cycliste passionné, ayant traversé l'Europe à plusieurs reprises à bicyclette, s'arrêtant volontiers pour camper dans des fermes pour y passer la nuit et aller à la rencontre des gens. Cette curiosité de l'autre et cette générosité sans faille auront marqué tous ceux qui l'ont côtoyé.
Lundi dernier, un hommage lui a été rendu à la salle des fêtes de Laurenan. C'est avec une grande émotion que tous les participants ont témoigné de leur rencontre avec Denis et de ce qu'ils avaient pu vivre à ses côtés, en présence de sa famille de son épouse et bien sûr de ses enfants. Tout le monde s'est ensuite retrouvé dans la maison familiale, dans une ambiance chaleureuse où chacun a pu communier autour de sa mémoire.



CONSEIL MUNICIPAL
5 juin 2026 - Mairie

Avant propos :
Belle soirée Tradichapelle à Saint Lambert, installation d'une rampe (accès handicapé) à prévoir.
Remerciements aux élus qui ont visités des habitants « fragiles »pendant l'épisode de canicule et particulièrement Christelle qui a en plus accompagné 2 habitants du bourg dans des démarches relevant de l'action sociale.
Rappel du délai de déclaration de buvette en gendarmerie : 15 jours minium

Approbation du procès verbal - conseil municipal d'avril 2026
Approbation à l'unanimité, sans remarque.

Décisions du Maire
Pas de remarque.

Élections sénatoriales désignation des électeurs
> Désignation des membres du bureau : les 2 élus les plus agés, F.Beausseron et J.Chereul et les 2 élus les plus jeunes, S.Coudé et S.Badouard sous la présidence de Mme Le maire.
Les candidats : 3 élus se proposent comme titulaires : X.Postaire, C.Ruellan et Martine Gonthié (absente, avait fait part de sa candidature en réunion d'adjoints). L'élection se fait par liste et chaque élu dépose son bulletin. Concernant l'élection des 3 élus suppléants : E.Gaspaillard , P.Vieira et S.Coudé se présentent. L'élection se fait également par liste.
> Prix du repas de la cantine pour la rentrée de septembre
Les repas sont produits par le Pôle culinaire Régine Angée de Merdrignac, groupement d'intérêt public (GIP) créé par les communes du bassin de vie Hardouinais Mené . Après rappel de l'évolution des tarifs depuis 2021, dont le prix d'achat 2025 au 1er janvier fixé à 5, 16 euros, vendu 3, 50€ aux familles ce qui représente un avantage consenti aux familles de 1, 66€. A ce jour, dans l'attente du renouvellement du CA du GIP, il n'y a pas eu d'annonce d'augmentation. Les élus décident de confirmer la vente à 3, 50€ en se réservant le droit de redélibérer en janvier 2027 si le tarif du GIP devait évoluer sur la fin d'année.
Demandes de subventions
> La demande de l'association Le Fare n'est pas retenue, les habitants de Saint Vran se déplaçant rarement sur la commune de Broons
> La demande du SDIS concernant la participation des communes du bassin de vie HM est retenue , le montant sera fixé à partir du reste à charge des pompiers de Merdrignac avec une répartition par habitant (règle d'équité entre les communes)
> Rénovation de lanternes proposée par le SDE22
La rénovation de 7 lanternes sur l'emprise du bourg est validée . La charge financière pour la commune sera de 2774,40 euros représentant 50% du coût des travaux après déduction de 15% de fonds vert versé par l'état au SDE et de la participation du SDE de 35% . Ce montant nonprévu dans le budget primitif de la commune fera l'objet d'une décision modificative.

Questions diverses
> Obligation d'élagage des arbres

en bord de voies communales ou chemin : la procédure sera présentée lors du prochain conseil pour obliger les propriétaires à la réalisation des travaux
> Végétalisation de la cour de l'école : l'ADAC 22 a rendu ses conclusions après sa visite sur site et la réunion en mairie du 27 mai. Les choix de la méthode à suivre et de l'ampleur des travaux seront validés lors du prochain conseil.
> Concours des maisons fleuries, en l'absence de Dominique Desbois (en congés dès début juillet) pour la visite de la commune le 9 juillet par le jury d'Illifaut à partir de 9h, nous devons trouver un ou une volontaire : pas de réponse ce soir.

Dates des prochains conseils :

. mardi 30 juin à 19H30, changement d'horaire en test
. Jeudi 3 septembre
. Mardi 1 octobre

CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 30 juin - Mairie

Évelyne Gaspaillard, maire de Saint-Vran présente Lyne Meunier qui va faire à nouveau partie du Conseil Intercommunal des jeunes (CIJ). Aucune nouvelle candidature n'ayant été présentée pour Saint-Vran, Lyne Meunier repart pour un mandat.
Présentation des activités du CIJ : Réunions mensuelles organisées autour de différentes thématiques. Apprentissage de la citoyenneté et organisation en collectif
Les jeunes conseillers sont amenés à organiser des événements, à faire visiter leur commune et à la présenter aux autres jeunes membres.
L'an passé, Lyne Meunier a notamment organisé une après-midi jeux ainsi qu'une collecte d'objets destinés à être distribués dans des pays d'Europe de l'Est.

Approbation du procès verbal - conseil municipal du 5 juin 2026

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 juin est approuvé à l'unanimité.

Décisions du maire

> Sécurité : renouvellement des systèmes de sécurité de la mairie et du hangar municipal.
> Équipement : achat de trois ventilateurs sur pied, répartis entre une salle de classe, la cantine et la mairie.
> Restauration collective : une réunion est prévue prochainement au pôle culinaire Régine Anger de Merdrignac.
> Végétalisation de la cour de l'école : suite au compte rendu fourni, l'ADAC22 est missionnée pour prendre en main le projet et présenter deux propositions — une version simple et une version plus élaborée. Ce choix tient compte des informations transmises par la préfecture et l'académie, qui annoncent une baisse des effectifs à venir ; en conséquence, la préfecture pourrait réduire ses dotations pour les travaux dans les écoles.
> Accueil périscolaire : une visite de l'accueil périscolaire de l'école aura lieu dans le courant du mois de juillet.

Questions et informations diverses

> Élagage des arbres
Les arbres situés sur des propriétés privées et dépassant sur la voie publique devront être élagués par leurs propriétaires, qui seront informés par courrier de cette obligation. En l'absence d'intervention dans le délai imparti, une mise en

les procès verbaux officiels des conseils municipaux sont accéssibles
http://www.saintvran.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux/

demeure sera adressée. Si le propriétaire ne réagit toujours pas, la municipalité fera procéder elle-même à l'élagage, les travaux étant ensuite facturés au propriétaire.

> Eau
La question de la prise de compétence eau par Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC) n'est pas encore tranchée.
Un nouveau château d'eau sera construit à Saint-Vran afin de renforcer l'autonomie du territoire en cas de tension sur le réseau. La capacité sera environ triplée par rapport à l'ouvrage actuel, à proximité duquel il sera implanté. Le coût est aujourd'hui estimé à 2,5 millions d'euros.
Les élus doivent se prononcer sur trois projets architecturaux proposés ; le projet n°1 se détache actuellement.

> Plan communal de sauvegarde (PCS)
Suite aux élections de mars, une révision du PCS devra être engagée afin de l'actualiser.

> Cantine
Le débat sur la gestion des restes à la cantine reste en suspens. Une décision devra être prise avant la rentrée scolaire afin de bien cadrer le dispositif.

> Bibliothèque
Des bénévoles ont signalé un dysfonctionnement des toilettes. La municipalité indique qu'elle va s'en occuper.

> Communication
Création d'un compte Facebook pour la commune.
Concernant le nouveau logo de la commune, un appel à projets sera lancé auprès de la population. Les propositions reçues en mairie seront exposées lors de la randonnée du 6 septembre.

CONSEIL MUNICIPAL
3 septembre 2026 - Mairie

Décisions du maire
Matériel informatique pour la classe de maternelle : un PC portable, un projecteur et un tableau équipent désormais les trois classes.
Engagement de l'ADAC22 pour 3 jours sur le projet de renaturation de la cour de l'école.
Renouvellement de la gamme de logiciel de la commune avec l'Entreprise Berger-Levrault.
Renouvellement du matériel informatique de la salle du Conseil: écran et PC portable.
Envoi en restauration de deux registres de délibérations.
Achat de stores pour la cantine.
Achat de deux meubles pour le stockage de produits d'entretien : accueil périscolaire et Guédou.
Achat de guirlandes de Noël.

Renonciation à l'achat de terrain
Le conseil municipal renonce à l'achat de terrains situé à l'Orée du Bourg et rue des Forges.

Personnel municipal
Un agent communal nous a fait part de sa décision de quitter ses fonctions en fin d'année. Un appel à candidature a été lancé jusqu'au 17 septembre inclus.

Convention d'ouverture de chemin
Une convention d'ouverture de chemin doit être signée avec le nouveau propriétaire du terrain concerné.

Demande de participation financière pour voyage

Une participation de 15 € est demandée pour Lyne Meunier, au titre du voyage à Paris pour la visite de l'Assemblée nationale organisée pour la fin de mandat du conseil communautaire des jeunes. Un avis favorable est voté. Pour rappel, Lyne Meunier a souhaité poursuivre son engagement pour les 2 années à venir.

Mandat au CDG22 pour la mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire

La commune de Saint-Vran décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le Centre de Gestion des Côtes d'Armor va engager en 2027. Cette décision permet de participer à la procédure mais ne contraint pas la collectivité à adhérer par la suite si la proposition de taux ne convient pas.

Questions diverses

Le sujet de la prise de compétence de l'eau potable par LCBC au 1er janvier 2027 est débattu avec intérêt et passion. La réunion du Syndicat de l'Hyvet prévu le mardi 8 septembre à l'attention des maires des communes adhérentes fera l'objet d'un retour auprès des conseillers avant le conseil communautaire du 15 septembre.

Le plan de sauvegarde communal élaboré lors de la dernière mandature est présenté. Ce document devra être actualisés en 2027.

Concours pour le nouveau Logo de la commune : peu de réponses étant parvenues en mairie, la date de remise des propositions est reportée à début janvier pour une présentation lors des vœux du maire.



À 16 ANS,

LE RECENSEMENT CIVIQUE

C'est obligatoire !

Un geste pour aujourd'hui, une chance pour demain !



Le recensement, c'est...

UNE DÉMARCHE SIMPLE ET RAPIDE
en ligne ou en mairie

UNE OBLIGATION LÉGALE
pour tous les jeunes Français dès 16 ans

UN PAS VERS VOS FUTURES ÉTAPES
permis de conduire, examens, concours...

UN ENGAGEMENT CITOYEN
pour participer à la vie de la Nation

Où et comment ?

Rendez-vous sur le site
www.service-public.fr
ou directement **en mairie**

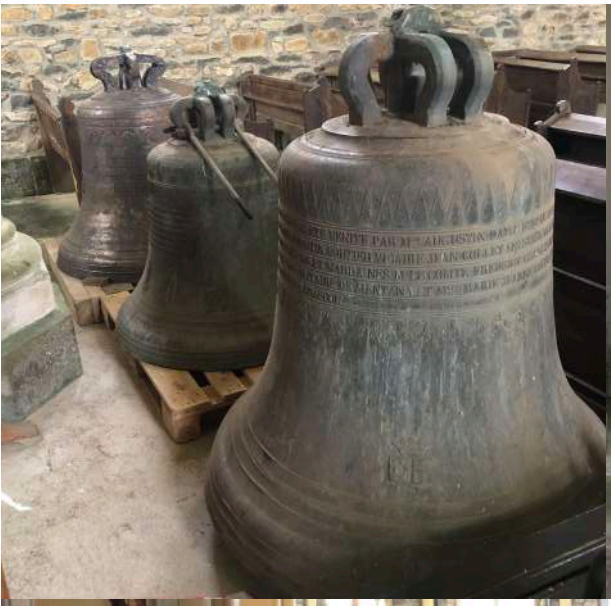
Le recensement à 16 ans, une étape citoyenne pour la vie !

Liberté • Égalité • Fraternité

Patrimoine
Les clôches sonnent à nouveau

C'est une page importante de la vie de la commune qui s'est tournée ce dimanche lors de la messe dominicale à Saint-Vran : l'une des trois cloches de l'église a reçu sa bénédiction avant de retrouver sa place dans le clocher.
Tout avait commencé plusieurs mois plus tôt, avec la restauration complète du beffroi. Pour permettre les travaux, les trois cloches avaient été descendues. L'une d'entre elles, nécessitant des réparations spécifiques, avait même entrepris un long voyage jusqu'à l'est de la France, où elle a séjourné le temps d'être remise en état.

Après l'installation du nouveau beffroi, deux cloches ont rapidement retrouvé leur demeure. La troisième, de retour de réparation, a pour sa part connu un destin particulier : celle-ci a été solennellement bénie lors de la messe du dimanche 14 juin, en présence des fidèles réunis pour l'occasion, avant d'être hissée dans le clocher le lundi suivant.
La restauration s'est poursuivie afin de finaliser les travaux et de procéder aux essais nécessaires.
Peu après, les habitants de Saint-Vran ont pu de nouveau entendre le carillon résonner sur la commune.









1. Le projet du nouveau château d'eau à Saint-Vran

Le Syndicat de l'Eau de l'Hyvet avance dans la réalisation du nouveau château d'eau à Saint-Vran, un projet structurant pour notre territoire.
Une étude géotechnique pour sécuriser le projet en phase d'Avant-Projet a été réalisée pour analyser les spécificités du site :
- Évaluation des risques : géologiques, hydrogéologiques et sismiques, avec une attention particulière sur le risque de liquéfaction des sols en cas de séisme.
- Recommandations techniques : terrassements, fondations, gestion des nappes phréatiques et stabilité globale du site.
- Impact environnemental : analyse des conséquences potentielles sur les constructions voisines.
Cette étude, bien que préliminaire, constitue une base essentielle. Des analyses complémentaires seront nécessaires pour préciser les solutions techniques avant toute consultation des entreprises.

Un choix architectural

Le conseil municipal de Saint-Vran a sélectionné l'esquisse n°1 (photo SCA) pour le design du futur château d'eau. Les riverains ont été associés à cette décision : 8 habitants ont exprimé leur préférence auprès de la mairie.
Le comité du Syndicat doit désormais valider le choix sur des critères techniques.

2. Réunion du 8 septembre 2026 à Merdrignac : débats sur le devenir du syndicat.

Lors d'une réunion les maires des communes membres (Trémorel, Illifaut, Saint-Vran, Merdrignac et Loscouët-sur-Meu) ont pris connaissance de l'actualité du Syndicat de l'Hyvet, en particulier, le projet de transfert de la compétence «eau» à Loudéac Communauté. La loi de 2025 supprime l'obligation de transférer la gestion de l'eau aux communautés de communes, offrant ainsi la possibilité de maintenir une gestion locale. Dans ce contexte, le Syndicat a rappelé ses préoccupations majeures :
- Manque de garanties pour les abonnés.
- Absence de réponses concrètes sur les modalités d'une éventuelle mutualisation.
- Volonté de préserver une gestion de proximité, efficace et économique.

M. Hubert Pellouois, président du Syndicat, a réaffirmé l'opposition du Syndicat au transfert de la compétence « eau » à Loudéac Communauté.
À l'issue des échanges, aucune nouvelle information n'a permis de faire évoluer la position du Syndicat.
Le Syndicat constate qu'aucune réponse claire n'est donnée à la question :
« Pourquoi détruire un syndicat qui fonctionne à moindre coût ? »
Sur ce sujet :
M. Yannick Cardin, vice-président du Syndicat pour Saint-Vran, souligne :
« Une promesse de mutualisation ne suffit pas. Il faut des éléments

concrets, un plan précis sur plusieurs années et une coopération transparente pour décider en toute connaissance de cause.
Le Syndicat, bien que non décideur, doit s'assurer que l'intérêt des abonnés reste au centre de toutes les décisions à venir y compris la gestion de la ressource en eaux brutes comme en eau potable. La décision ou pas sur ce transfert de compétence incombe aux maires et aux conseils municipaux du territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC). »

3. Report de la présentation du Copil de la zone de captage de Ville Burel

Initialement prévue le 25 septembre, la présentation du Comité de pilotage (Copil) de la zone de captage de Ville Burel a été reportée. Cette réunion permettra de relancer le programme en associant tous les acteurs concernés.

4. Prochaines étapes :

- Finalisation des études géotechniques et du choix architecturale définitif du château d'eau.
- Poursuite des discussions sur la gestion de l'eau.
- Organisation de la présentation du Copil de Ville Burel (date à venir).

M. Yannick Cardin,
Elu et vice-président du syndicat de l'Hyvet pour Saint Vran,
Membre du bureau du SMAP (Usine potable de l'Arguenon)



PROJET 1



PROJET 2



PROJET 3

Liam Josselin
Un jeune de Saint Vran sur les Champs Elysée

Ce 14 juillet, parmi les soldats défilant fièrement sur les Champs-Élysées, se trouvait **Liam Josselin,** un jeune homme originaire de Saint Vran. Son parcours, à la fois inspirant et marqué par la discipline, illustre la détermination et l'engagement des jeunes générations envers la défense nationale.

Une vocation précoce

Dès son plus jeune âge, Liam a été fasciné par l'univers militaire. Entre les reportages télévisés et son admiration pour les véhicules blindés comme les canons César, il a toujours su qu'il voulait servir son pays. Après avoir longtemps envisagé une carrière dans la gendarmerie, c'est finalement vers l'armée de Terre qu'il s'est tourné à la fin de sa terminale. À 18 ans, juste après le bac, il s'engage et intègre le camp de Canjuers, dans le Var, l'un des plus grands camps militaires d'Europe.

Une formation exigeante

Ses classes, d'une durée de deux mois, ont été une expérience intense mais formatrice. Entre réveils au petit matin, exercices physiques et apprentissage des rigueurs militaires, Liam a découvert un cadre qui lui convenait parfaitement. « Il a adoré ça », raconte sa mère, soulignant que cette discipline, loin d'être une contrainte, semble l'avoir rassuré et épanoui.
Aujourd'hui, Liam est radio-opérateur-navigateur au 3e Régiment d'Artillerie de Marine. Son rôle ? Transmettre les positions et relayer les informations entre le commandement et les troupes sur le terrain. Une mission cruciale, qu'il exerce depuis trois ans, un contrat qu'il a prolongé d'une année supplémentaire. « Il adore ce qu'il fait », précise sa mère, fière de voir son fils s'épanouir dans ce milieu.



Une expérience internationale

Liam a également eu l'opportunité de participer à des missions à l'étranger, comme en Estonie, où il a passé quatre mois sur le terrain, non loin des zones de tension.
« Ils ont intercepté des drones », explique-t-elle, soulignant que ces expériences lui ont permis de mesurer la réalité de son engagement.

Un 14 juillet inoubliable

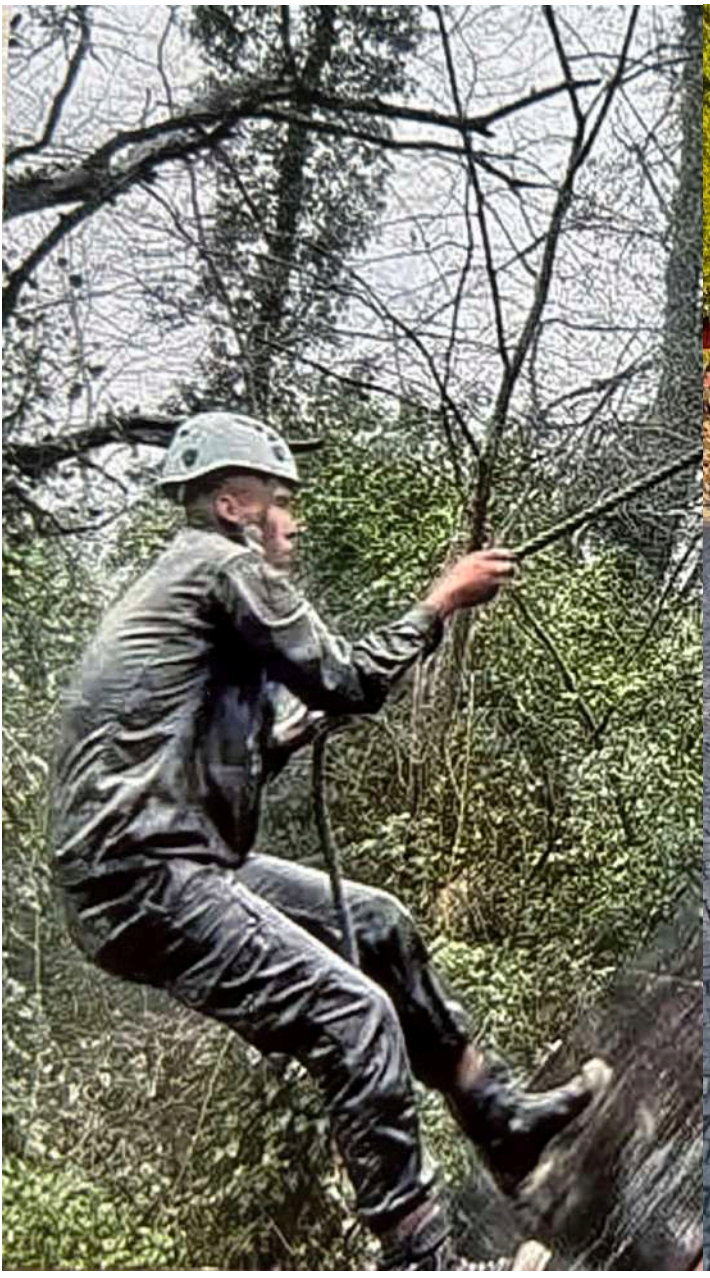
Cette année, Liam a vécu un moment exceptionnel : sur les Champs-Élysées, sélectionné avec son groupe, il a été l'un des premiers soldats français à défiler, juste après les contingents étran-

gers, dont les Ukrainiens. « C'était poignant », confie-t-il. « Quand les avions passaient au-dessus de nous et que la foule nous applaudissait, j'ai été submergé par l'émotion. »
Ce défilé, marqué par une ferveur populaire particulière, a pris une dimension symbolique dans un contexte géopolitique tendu.
« C'était un défilé exceptionnel, le dernier du président Macron », rappelle sa mère. « Avec la guerre en Ukraine et les tensions dans le Golfe, la question de la défense est plus que jamais au cœur des préoccupations. »

Et demain ?

Si Liam a déjà envisagé de se réorienter vers la gendarmerie, une chose est sûre : son passage dans l'armée lui aura offert une formation solide et des expériences uniques. «C'est comme des études en interne», souligne sa mère. «Ça lui donne de belles cartes pour l'avenir.»
Pour l'heure, Liam continue son engagement avec passion, et ce 14 juillet restera gravé dans sa mémoire comme un moment de fierté et d'émotion pure.

Un grand merci à sa Mère, Frédérique Josselin, pour ce témoignage inspirant.





École publique
Rentrée 2026 au RPI «le blé en herbe»

Le 1er Septembre, les élèves du RPI de St-Vran ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire.
Pour cette rentrée, l'effectif de St Vran est de **53 élèves** répartis dans 3 classes :
les TPS, PS, MS, GS accueillis par Mme **Elsa CORREC**
les CP, CE1 (a) accueillis par Mme **Pascale AUBRY**
les CP, CE1 (b) accueillis par Mme **Virginie JALLU** qui est déchargée de sa classe par M. **Nicolas MINIER** lorsqu'elle se charge de la gestion de la direction.
Cette organisation permet de maintenir des effectifs raisonnables dans chaque classe et de favoriser un meilleur accompagnement des élèves.
Les enseignantes sont également accompagnées par :
2 ATSEM à temps complet, Emilie et Adeline
1 ATSEM à temps partagé, Jessica puis par 2 AESH, Hélène et Roseline.

Sur la commune de Langourla avec un effectif de 36 élèves.
les CE2, CM1 sont accueillis par Mme **Alicia L'Hôtelier** (jusqu'à la Toussaint) puis par Mme **Amélie Hanley**
les CM1, CM2 par Mme **Camille ALLAINMAT**

Cette nouvelle année fera l'objet de nombreux projets et temps forts afin d'enrichir les apprentissages de chacun.

L équipe enseignante souligne que désormais chaque classe est équipée d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur.

Une première sortie ensoleillée
AU JARDIN DE BROCELIANDE

Le vendredi 18 Septembre, les élèves ont eu le plaisir de participer à une sortie au Jardin de Brocéliande, journée initialement prévue en Juin mais en raison des fortes chaleurs elle avait été reportée.
Au programme :
parcours sensoriels
une animation autour des fleurs pour les maternelles et une sur les amis/ennemis du jardinier pour les CP/CE1

Nous souhaitons à toutes et tous une très belle année riche en découvertes et en apprentissages.





École Saint Joseph de Langourla/Le Mené
Une année riche en projets







Une nouvelle fois, la rentrée a eu lieu dans le calme, la sérénité et la continuité des projets, avec le vivre ensemble et le climat scolaire comme priorités. De ces travaux, qui nous paraissent essentiels en ce début d'année, découleront d'autres projets qui nous feront nous ouvrir sur le monde. 39 élèves sont inscrits pour cette nouvelle année scolaire. L'équipe ne change pas, Céline Chauvelier aura la classe de maternelle/CP assistée de notre ASEM Manon Hervé tandis que Frédéric Heudiard assurera la direction et la classe des CE/CM. A noter que Mme Daniel a rejoint notre petite école en tant qu'AESH afin de s'occuper 4 demi-journées par semaine d'enfants à besoins particuliers. Des travaux seront lancés prochainement afin d'équiper de 2 préaux et de traçage de jeux sur le sol de la cour notre petite structure rurale et familiale. Les élèves de maternelle/CP travailleront cette année sur la gestion des émotions tandis que ceux de la classe des CE/CM se focaliseront sur les activités du littoral avec d'éventuels sorties en fonction des résultats du travail autour du vivre ensemble. Comme par exemple des séances d'équitation, pour lesquelles de nombreuses compétences travaillées dans le « vivre ensemble » nécessitent d'être appliquées. La journée d'intégration aura lieu à Martin-Plage à Plérin avec une observation du littoral et de ses marées autour de l'organisation d'une partie de pêche à pied. La journée « ateliers santé » et le cross organisée par le collège St-Nicolas est programmée le vendredi 16 octobre. Après l'île de Bréhat, la côte de Granit Rose, la promenade scolaire de fin d'année aura lieu cette année à l'île de Batz avec un départ en bateau du port de Roscoff le jeudi 1er juillet. Enfin, le repas annuel de l'école est programmé le samedi 19 juin 2027. Bonne année scolaire à tous ! Céline, Manon et Frédéric





Amicale laïque du Blé en herbe
Un grand merci à tous et cap sur la rentrée !

L'année scolaire s'est achevée sur une très belle note, et l'Amicale prépare déjà la suivante avec beaucoup d'enthousiasme.

Une fête de l'école réussie

La traditionnelle fête de l'école s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive, au jardin du Guédou, le dimanche 28 juin. Ce fut un succès sur toute la ligne: les enfants sont repartis avec des souvenirs plein la tête et le sourire aux lèvres. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce moment partagé.

De beaux projets pour la nouvelle année

Pas question de s'arrêter là ! Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe de l'Amicale déborde d'idées et prépare déjà de nombreux projets pour faire bouger l'école

La vente de gâteaux Saint-Michel, dès le début de l'année scolaire, pour régaler les gourmands ;

Le loto annuel, qui aura lieu le 11 novembre à la salle des fêtes de Langourla. Marquez bien la date dans vos agendas : de très beaux lots seront en jeu !

Un seul objectif : récolter des fonds pour nos enfants

Tout ce programme poursuit un unique but : collecter des fonds pour les élèves. C'est grâce à ces actions que l'Amicale finance, entièrement ou partiellement, les sorties pédagogiques, les spectacles, le matériel éducatif ou encore les jeux de cour.

Nous avons besoin de vous !

Pour mener à bien toutes ces activités, nous recherchons un maximum de parents bénévoles. Que ce soit pour donner une heure de votre temps, tenir un stand, installer une salle ou confectionner un gâteau, chaque coup de main compte. Plus nous serons nombreux, plus l'ambiance sera conviviale et moins la charge sera lourde pour chacun.

Vous souhaitez nous donner un coup de pouce ? N'hésitez pas à contacter l'un des membres de l'association ou à nous aborder à la sortie de l'école.

Ensemble, offrons une année inoubliable à nos élèves !

Le nouveau bureau

Suite à l'Assemblée générale qui s'est tenue le lundi 28 septembre, l'Amicale a le plaisir de vous présenter son bureau :

Président : Gwenaël Meunier
Vice-présidente : Kimberley Tillon
Trésorière : Mélodie Coirre
Vice-trésorière : Sandrine Badouard
Secrétaire : Mélodie Leray
Vice-secrétaire : Émilie Meunier



État civil

Depuis juin 2026, il y a eu dans notre commune

3 naissances et 2 décès.

Concours de logo

A ce jour, la mairie n'a reçu qu'un petit nombre de propositions pour le nouveau logo de la commune. Un délai supplémentaire est accordé, la date limite de dépôt des projets est reportée au 8 janvier 2027.
Le projet gagnant sera dévoilé lors des vœux de la municipalité.





2éme EDITION de FOLIE

MERCI A TOUS !



AVEC
BUETIFUL
BROTHERS
SON AR DAN
ET
DJ BENOÎT

FESTI'VRAN





14 JUIN 2026

Comité des fêtes
Fête de la rentrée

Le dimanche 6 septembre dernier s'est tenue la traditionnelle fête de la rentrée au jardin du Guédou, organisée conjointement par

le Comité des Fêtes et l'Association des Chasseurs.

Placée sous un soleil radieux, cette journée a rassemblé petits et grands autour d'un programme riche et varié. Elle a débuté par la désormais incontournable randonnée, qui a rencontré un franc succès avec près de 100 marcheurs venus profiter des sentiers et du grand air en cette belle matinée de septembre.
Place ensuite à la convivialité avec un savoureux repas champêtre, préparé et servi avec soin par l'Association des Chasseurs. Ce moment de partage autour de la table a permis à chacun de se retrouver et d'échanger dans une ambiance détendue.
L'après-midi s'est poursuivie avec la kermesse, très appréciée des familles, qui a offert de nombreuses animations et jeux pour le plus grand plaisir des enfants comme des adultes.
Cette journée conviviale et festive a été marquée par de nombreux moments de partage et de belles rencontres, dans une atmosphère chaleureuse qui a fait le bonheur de tous les participants.
Un grand merci à toutes et à tous d'être venus aussi nombreux pour faire de cette journée un moment fort de la vie locale.

Nous adressons également nos plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles des deux associations, dont l'engagement et le dévouement ont permis la réussite de cet événement. Sans leur investissement et leur générosité, cette belle journée n'aurait pas été possible.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !








À l'occasion d'une rencontre avec le service Environnement de l'intercommunalité, plusieurs élus de la commune ont pu échanger sur les missions menées au quotidien en matière de bocage et de milieux aquatiques — deux volets essentiels pour la préservation de notre cadre de vie.
Le service intervient d'abord sur le bocage, à travers le programme Breizh Bocage, qui permet de replanter des haies afin de reconquérir la qualité de l'eau, limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité — sans oublier les bénéfices paysagers et touristiques, si précieux dans nos campagnes.
Ce dispositif est ouvert aux agriculteurs comme aux particuliers ou aux communes, moyennant une participation modeste d'un euro le mètre linéaire lorsque le projet entre dans le cadre du programme. Pour les projets qui n'y sont pas éligibles, notamment sur des terrains non agricoles, un accompagnement reste possible, au prix coûtant.
Au-delà de la plantation, le service veille aussi à la protection du bocage et des boisements, en lien avec le PLUI et la réglementation agricole (la fameuse PAC). Deux niveaux de protection coexistent : les « éléments identifiés du paysage », qui autorisent une gestion courante, et les « espaces boisés classés », soumis à une réglementation plus stricte. Dans tous les cas, la règle est simple à retenir : au-delà d'un tiers de linéaire ou de volume supprimé, une déclaration préalable de travaux est nécessaire, et toute suppression de haie doit être compensée par une replantation au moins équivalente. Les élus, grâce à leur qualité d'officier de police judiciaire, peuvent d'ailleurs signaler toute situation qui leur semblerait poser question.
Le service propose également un accompagnement de proximité : conseils techniques sur les essences à planter ou la taille des haies, élaboration de plans de gestion pluriannuels, ou encore aide à la commande de plants. Il peut aussi intervenir dans les écoles, quel que soit l'âge des enfants, pour des séances de sensibilisation associant théorie et plantation sur le terrain — une belle occasion de transmettre aux plus jeunes le goût de l'arbre et du paysage bocager.
Un troisième volet, consacré à la biodiversité, complète cette action : il est porté par Liza Le Cloërec, qui peut se déplacer directement sur le terrain pour apporter ses conseils.
Sur le volet des milieux aquatiques, le service travaille à la restauration des cours d'eau, des zones humides et des plans d'eau. Pour notre secteur, rattaché au bassin versant de la Rance, c'est Dinan Agglomération qui pilote directement ces travaux, le service intercommunal restant disponible en appui et en conseil.
Plusieurs sujets reviennent régulièrement : l'entretien des berges, qui reste à la charge des propriétaires riverains, les risques d'embâcles pouvant provoquer des inondations, ou encore les ouvrages mal dimensionnés qui entravent l'écoulement naturel de l'eau. À noter que l'érosion naturelle des méandres en milieu forestier, loin d'être toujours un problème, fait souvent partie de la dynamique normale d'un cours d'eau.
Cette rencontre a permis de mieux

cerner les nombreuses missions du service Environnement et les interlocuteurs à solliciter selon les besoins de la commune. Les élus envisagent notamment de prendre contact avec Dinan Agglomération pour établir un diagnostic de l'état de nos cours d'eau, et d'explorer la possibilité d'une intervention pédagogique auprès de notre école.



à retenir :
sur les talus et espaces boisés, au-delà d'un tiers de linéaire ou de volume supprimé, une déclaration préalable de travaux est nécessaire, et toute suppression de haie doit être compensée par une replantation au moins équivalente.



Journée de clôture au Guédou :
convivialité et tradition
La journée de clôture annuelle, habituellement organisée en juin, a été reportée au 24 septembre en raison de la canicule. Par un temps splendide, une cinquantaine de personnes, bénévoles, animateurs et bénéficiaires de l'ADMR, se sont retrouvées à la salle du Guédou.
Au programme : un pique-nique préparés collectivement, avec des salades, des gâteaux maison, des boissons, de la charcuterie et de la viande, tout ce qu'il faut pour bien se restaurer.
L'après-midi a été rythmée par des jeux de société, des parties de boules et d'autres activités pour favoriser les échanges.
Une belle occasion de renforcer les liens dans une ambiance chaleureuse.

Merci à tous les participants pour cette journée réussie !









La brénosienne
Ateliers de fin d'année

Une année de recentrage et de nouveaux projets

En 2026, l'association La Brénosienne a dû se recentrer sur l'entretien des différents lieux qu'elle a l'habitude de gérer : le verger, le chêne de la Lande et le chemin creux. En effet, après le départ de Christophe Hubert, qui navigue désormais vers d'autres horizons, l'entretien de l'ensemble de ces espaces a échu à l'association. Les bénévoles ont dû s'organiser pour se relayer afin d'entretenir, tailler et tondre ces différents lieux, de manière à ce qu'ils restent agréables à pratiquer. Nous avons été aidés dans cette tâche par les employés municipaux, que nous remercions.

Au-delà de cet entretien, et dans la continuité du troc-plantes du mois de mai, cet automne sera marqué par plusieurs ateliers organisés à la suite des séances d'entretien.

Un atelier plantation aura lieu au verger, avec le remplacement de certains arbres morts à cause de la sécheresse et la plantation de nouvelles espèces. Des rosiers viendront animer différents endroits afin d'y disséminer ça et là des touches de couleur.

L'année se poursuivra avec d'autres ateliers, notamment un atelier taille, animé par Dominique de la roseraie de La Peignie à Ménéac, la construction d'une «brèche» pour le talus qui sera planté cet automne, ainsi qu'un atelier de construction de nids pour chouettes et hiboux. Ces nids seront installés dans les bois afin que ces grands oiseaux, en recherche d'habitat, puissent en trouver un et ainsi vivre et se reproduire. Le travail sur la signalétique sera aussi poursuivi sur le parcours qui mène au chemin creux.

Côté projets pour 2027 : nous souhaitons faire évoluer le marché troc-plantes en l'organisant sur deux sites : le jardin du Guédou et le verger, dans une perspective de développement et d'agrandissement de la manifestation.

L'AG de l'association aura lieu en fin d'année : nous vous tiendrons informés des nouveaux projets à cette occasion.









Les chasseurs de Saint Vran : Sécurité, transmission et vie associative

Dimanche 27 septembre 2026.
À l'occasion d'une journée de battue, plusieurs membres de la société de chasse de Saint-Vran ont accepté de répondre à nos questions. L'occasion de faire le point sur l'organisation de leurs sorties, leurs liens avec la commune et l'évolution du gibier sur notre territoire.

Avant tout, une organisation rigoureuse :

Avant chaque battue, rien n'est laissé au hasard. « D'abord, il faut que tout le monde signe », explique un responsable de l'association. Le cahier de battue permet de consigner les références de validation de chaque chasseur auprès de la fédération : sans validation annuelle à jour, impossible de participer. Chacun y indique également son poste du jour — posté ou traqueur — déterminé juste avant le départ.
Un texte rappelant l'ensemble des consignes de sécurité est systématiquement lu avant chaque sortie. «une façon d'éviter les accidents», souligne l'un des participants, conscient de la responsabilité qui incombe à l'association.

Une collaboration ancienne avec la municipalité :

Le local des chasseurs, situé près de la bibliothèque, a été mis à disposition par la commune il y a environ 25 ans, puis rénové par les membres de l'association. Aujourd'hui, un nouveau projet est à l'étude : accéder au local voisin afin de séparer l'espace de convivialité de la zone où le gibier est dépecé. Différents devis de matériaux ont été transmis à la mairie, les chasseurs assurant la main d'œuvre des travaux. « C'est un investissement sur le long terme » et le président se propose de venir présenter le projet devant le conseil municipal.
Au-delà du local, l'entente entre chasseurs et municipalité s'illustre par des actions concrètes menées ensemble : entretien de chemins communaux, mise en place d'un bac d'équarrissage il y a une quinzaine d'années. L'association contribue aussi à la vie locale : elle accompagne le comité des fêtes lors de la randonnée de septembre. Depuis trois ans une dizaine de chasseurs bénévoles sont mobilisés pour l'organisation du repas de midi. « Une façon d'apporter quelque chose et de redorer un peu l'image de la chasse ».

Une pratique qui a beaucoup évolué :

Le gibier chassé à Saint-Vran a considérablement changé au fil des décennies. Autrefois, la chasse concernait surtout le petit gibier — lapin, lièvre, faisan — souvent lâché avant les battues. Ce type de lâcher a aujourd'hui quasiment disparu, jugé trop coûteux. La chasse se pratique désormais essentiellement en battue, avec pour cibles le renard, le chevreuil et surtout le sanglier, dont la population «commence à prendre pas mal d'ampleur».
Cette année, l'association dispose de deux bracelets « cerf » et un « biche », qu'elle n'est pas tenue d'utiliser. La prolifération du grand gibier pose d'ailleurs un problème de fond : les dégâts causés aux cultures (notamment par les sangliers dans les champs de maïs) sont indemnisés par la fédération des chasseurs, financée par les cotisations de ses membres. Une taxe à l'hectare a même été ins-

taurée pour faire face à l'ampleur croissante de ces dégâts. « Il y a de moins en moins de chasseurs et de plus en plus de gibier », s'inquiète un des chasseurs interrogés, qui alerte sur les risques d'une régulation insuffisante à l'avenir.

Transmettre la passion aux plus jeunes :

Avec 35 sociétaires, l'association affiche une pyramide des âges plutôt équilibrée, ce qui n'est pas si fréquent pour ce type de structure. Une carte permettant aux personnes extérieures à la commune de venir chasser à Saint-Vran, à un tarif raisonnable, contribue à ce dynamisme. Beaucoup de jeunes chasseurs des communes voisines rejoignent d'ailleurs l'association, faute de battues organisées le dimanche chez eux.
La transmission se fait souvent en famille : « ça commence tout jeune, avec des petits qui viennent avec leur père ou leur grand-père ». Sans surprise, les postes de traqueurs, plus physiques, reviennent généralement aux plus jeunes, tandis que les anciens tiennent les postes fixes. Quant à ce qui les anime, les chasseurs sont unanimes : le rassemblement entre amis, le contact avec la nature et l'observation du gibier. «Les animaux ne sont pas tous tués à chaque fois, ils ont leur chance», rappelle l'un d'eux, évoquant le plaisir de voir « un animal qui arrive à déjouer les chiens ».









Le local à rénover

Après la pause estivale, la bibliothèque municipale de Saint-Vran ouvre à nouveau ses portes et vous accueille pour une nouvelle saison placée sous le signe de la lecture, de la découverte et du partage.

Les permanences sont assurées le mercredi après-midi et le samedi matin. Afin de mieux répondre aux attentes des habitants, une étude auprès du public est actuellement menée pour déterminer l'opportunité d'une ouverture supplémentaire le mercredi matin. Cette nouvelle saison sera également riche en animations et en découvertes. La bibliothèque participera à plusieurs prix de lecture, notamment les prix UNICEF, Ados et Lecteurs, permettant aux différents publics de découvrir de nouveaux auteurs et de partager leurs coups de cœur. Les enfants ne seront pas oubliés ! Les trois classes de l'école de Saint-Vran seront accueillies une fois par mois à la bibliothèque. Chaque rencontre sera l'occasion d'écouter la lecture d'une histoire, de découvrir les nouveautés et d'emprunter des ouvrages adaptés à leur âge. Enfin, dans le cadre du Mois du documentaire, une projection du film «Paul Houée, l'éveilleur» est programmée le 8 novembre à la salle polyvalente à 15h30. Une occasion de se retrouver autour d'un film, puis d'échanger et de partager ses impressions en présence du réalisateur Jean-Yves Dagnet.
La bibliothèque est avant tout un lieu ouvert à tous : enfants, adolescents, adultes et seniors. N'hésitez pas à pousser sa porte, à venir découvrir ses collections et à participer à cette nouvelle saison .



LE 28 OCTOBRE
ATELIER DÉCOUVERTE DE RÉALITÉ VIRTUELLE
à partir de 9 ans - sur inscription



Pourquoi économiser l'eau ?

En moyenne, un Français consomme 150 litres d'eau par jour !



Préserver l'eau, c'est protéger notre planète !



- Agir contre la sécheresse
- Économiser l'énergie

Le manque d'eau impacte la nature

- Rivières asséchées
- Faune et flore en danger



Agir pour les générations futures

- Garantir de l'eau pour tous !





Astuces bonus :

- Récupérer l'eau de pluie
- Utiliser un mousseur
- Pailler le jardin



paillage

- Optimiser les sanitaires et le jardin



Chaque goutte compte !

Ensemble, agissons pour préserver l'eau !

1. Prendre des douches courtes 5 minutes suffisent.



2. Réparer les fuites Un robinet qui fuit gaspille beaucoup d'eau.



3. Couper l'eau en se brossant les dents Fermez le robinet.



4. Lancer des machines pleines

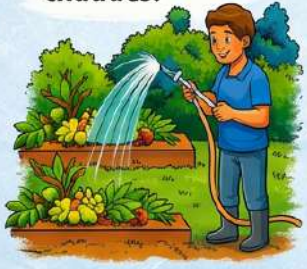


Remplir à chaque fois.

5. Utiliser un bac pour laver les fruits et légumes



6. Arroser le jardin Évitez le heures chaudes.



7. Laver la voiture Évitez le jet d'eau.



8. Récupérer l'eau de pluie



9. Installer une chasse d'eau économe



10. Limiter le gaspillage

RESPECTONS

LA TRANQUILLITÉ DE TOUS !

MUSIQUE, BRICOLAGE, JARDINAGE
ET AUTRES ACTIVITÉS BRUYANTES



Afin de préserver la qualité de vie de chacun,
merci de respecter les horaires suivants :

DU LUNDI AU VENDREDI

8H30-12H00
14H30-19H30

LE SAMEDI

9H00-12H00
15H00-19H00

LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

DE 10H00
À 12H00

pensez à la pause déjeuner !

Évitez autant que possible les nuisances sonores
afin de respecter le repos de vos voisins.

Merci
pour votre compréhension
et votre civisme.

LE RESPECT DE CES RÈGLES CONTRIBUE AU BIEN-ÊTRE DE TOUS.



RAPPEL

Les arbres situés sur des propriétés privées et dépassant sur la voie publique devront être élagués par leurs propriétaires, qui seront informés par courrier de cette obligation. En l'absence d'intervention dans le délai imparti, une mise en demeure sera adressée. Si le propriétaire ne réagit toujours pas, la municipalité fera procéder elle-même à l'élagage, les travaux étant ensuite facturés au propriétaire.







RENOUVELLEMENT VOIRIE





VÉGÉTALISATION DE L'ÉCOLE



VISITE D'UN SYNDICAT D'EAU

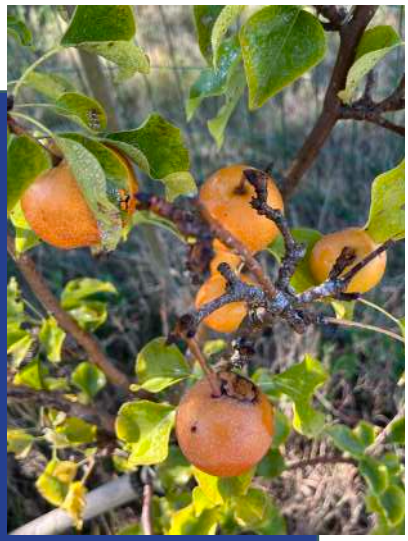






VISITE D'UNE DÉCHETTERIE

VIE COMMUNALE







ÉLECTIONS SÉNATORIALES

POSTES INCENDIE RENOUVELÉS













retrouvez-nous sur le site
de la commune
www.saintvran.fr

Saint VRAN

sur l'application
illiwap & facebook